



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Animation/mobilisation
Economie de ressources
Consommation/production responsable
Prévention/gestion des déchets
Réemploi/réparation/réutilisation
Recyclage et valorisation organique

OPÉRATEUR(TRICE) DE DÉCONSTRUCTION

RÉEMPLOI & RECYCLAGE

L'opérateur(trice) de démolition est un déconstructeur(trice) d'ouvrages du bâtiment et des travaux publics. La tendance est aujourd'hui au tri, recyclage et valorisation des matériaux recueillis.



SES ACTIVITÉS

Les chantiers de démolition auxquels ils/elles s'attaquent sont très variés : immeubles d'habitation privés, jugés vétustes, mais aussi locaux industriels, centrales électriques, ou encore première phase avant des travaux spécifiques tels que aménagement de carrefours routiers, travaux sur périphérique...

Sous la responsabilité du (de la) chef(e) de chantier, il/elle commence par repérer, séparer et enlever les différents matériaux : bois, métaux, bardages, déchets inertes (plastique, revêtement).

Il/elle abat ensuite les toitures et les structures (façade, mur et ossature métallique ou en béton).

Pour cela, il peut utiliser plusieurs techniques :

- avec des machines : godet de pelle mécanique, brise roche, fraise à béton, cisaille, grue à boule, vérin hydraulique ou la traction sur câble, marteau piqueur
- par pyrotechnie (explosifs).

Il/elle s'occupe aussi du traitement des matériaux récupérés (pierre, brique, tuile, terre), par concassage, criblage, tri mécanique, afin d'en valoriser (réutiliser) le maximum.

L'opérateur(trice) de démolition fait aussi du découpage de ferraille (lance thermique, chalumeau).

Il/elle ne traite pas l'amiante dont le retrait-confinement (stockage) est confié à une entreprise spécialisée.

L'opérateur(trice) de démolition a conscience des risques. Il/elle sait y faire face avec sang-froid. Il/elle a une bonne vision et une solide constitution physique. Il/elle respecte strictement les consignes d'hygiène et de sécurité.

L'opérateur(trice) de démolition travaille en équipe sur un chantier. Il/elle peut travailler en plein air, en hauteur ou dans un espace restreint, en sous-sol, en zone sèche comme humide. Il/elle est en contact avec des produits dangereux (chimiques, explosifs) et des déchets de matériaux. Il/elle porte un équipement de protection individuelle (casque, gant, chaussures de sécurité, lunettes).

Ses horaires sont réguliers sauf en cas d'urgence et de danger. Les déplacements sont nombreux.

LES STRUCTURES:

- Association de protection de l'environnement
- Entreprises de collecte et traitement des déchets
- Collectivités territoriales
- Réseaux et structures de développement local pour les ménages, les professionnels (CCI, CRMA, CRESS, réseaux départementaux de l'ESS)...
- Réseaux de l'ESS, de réemploi, d'économie circulaire et d'éducation à l'environnement ...
- Ce poste peut être exercé au contact direct des usagers/entreprises...

Compétences requises

COMPÉTENCES TECHNIQUES

L'opérateur(trice) de démolition est doté de méthode et d'adresse. L'emploi de démolisseur s'exerce en extérieur, dans un espace restreint, en hauteur ou encore en sous-sol. Il/elle peut être amené à être en contact avec des produits dangereux et doit donc posséder une bonne condition physique. L'opérateur de démolition agit de manière à préserver les capacités de réemploi des matériaux concernés.

- Aptitudes à conduire des engins

APTITUDES PROFESSIONNELLES

- Bonne condition physique
- Connaissance des différents matériaux à trier
- Capacité à travailler en équipe, à communiquer .



Formations possibles à proximité

Niveau CAP

- CFA Bâtiment Côtes d'Armor - Plérin (22) - **02 96 79 89 79**
- CFA Bâtiment Finistère - Quimper (29) - **02 98 5 97 26**
- CFA Bâtiment Ille et Vilaine - Saint Grégoire (35) - **02 99 23 61 00**
- CFA Bâtiment Morbihan (56) - Vannes - **02 97 63 43 09**
- CFATP Bretagne Morbihan (56) - Ploërmel - **02 97 72 07 72**
- AFPA Finistère (29)- Morlaix - **09 72 72 39 36**
- CLPS Ille et Vilaine (35) - Rennes - **02 99 14 50 00**
- AFPA Côtes d'Armor (22) - Languieux - **09 72 72 39 36**
- AFPA Morbihan (56) - Brech - **09 72 72 39 36**
-

Niveau bac pro

- Bac Pro technicien d'étude du Bâtiment : Greta Côtes d'Armor (22) - **02 96 61 48 54**
- Technicien du Bâtiment : organisation et gros œuvre : Greta St Brieuc (22) - **02 96 61 48 54**
- Technicien de Chantier : AFPA Morlaix (29) - **02 72 72 39 36**

A noter, il existe un CQP (certificat de qualification professionnelle, organisé par la branche) de préparateur en démolition.

Ces diplômes peuvent se préparer en alternance ou en formation professionnelle.



POUR S'INFORMER

- CAPEB : www.capeb.fr
- FRB Bretagne : www.bretagne.ffbatiment.fr
- Opco /Constructys : www.constructys.fr
- CRIJ Bretagne : www.crij-bretagne.com
- CIDJ : www.cidj.com
- GREF Bretagne : www.gref-bretagne.fr
- CIO : www.orientation-pour-tous.fr
- ONISEP : www.onisep.fr
- ADEME : www.bretagne.ademe.fr
- FONGECIF : www.icifformation.fr
- CHEOPS : www.cheops-ops.org
- IDEO : ideo.bretagne.bzh
- Métiersdurecyclage : www.metiers-recyclage.info
- SE FORMER EN BRETAGNE : www.seformerembretagne.fr
- Mtaterre : www.mtaterre.fr
- CLEOR : cleor.bretagne.bzh
- L'ÉTUDIANT : www.letudiant.fr
- GRETA : greta-bretagne.ac-rennes.f
- Pole emploi : www.pole-emploi.fr
- FNAD : www.fnade.org
- Orientationpour tous : Orientation-pour-tous.fr
- Bretagne Alternance : www.bretagne-alternance.com
- Reeb Asso : www.reeb.asso.fr



■ RÉMUNÉRATION ET DÉBOUCHÉS

SALAIRE

Au cours de son parcours professionnel, le salaire d'un démolisseur est amené à évoluer de 19 840 à 26 800 € brut annuel en moyenne selon l'expérience.

Une prime de panier peut être attribuée selon les déplacements effectués dans le cadre des différentes missions. Sans obligation de la part de l'employeur, cette prime peut se chiffrer autour de 9 € net par jour en fonction des régions et permet de couvrir une partie des frais de repas extérieurs aux locaux de l'entreprise.

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Avec de l'expérience, le démolisseur(se) peut devenir chef(fe) d'équipe. Avec le Bac pro technicien du bâtiment organisation et réalisation de gros œuvres, il sera chef de chantier. Il peut aussi:

- se spécialiser dans la pyrotechnie et les explosifs.
- se reconverter dans la déconstruction de bateaux ou d'automobiles.
- se mettre à son compte comme artisan, notamment dans le désamiantage.